

AVIS PUBLIC



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Numéro 1883-239

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1886 et ses amendements, concernant le bâtiment situé au **5815, rue De Seigne** à Saint-Léonard, lot numéro 1 334 249 du cadastre du Québec, dans la zone H11-02.

Cette dérogation vise à ce que :

- l'exigence relative aux balcons en cour avant, indiquée à l'article 9.14.7 c) du règlement de zonage numéro 1886, ne s'applique pas au balcon situé au deuxième étage, d'une saillie maximale de 60 centimètres par rapport au mur du premier étage.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le lundi 6 décembre 2004, à 19 h à la salle du conseil de la bibliothèque municipale située au 8420, boulevard Lacordaire.**

Donné à Montréal,
arrondissement de Saint-Léonard,
ce 10^e jour du mois de novembre 2004.

**LE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
SUBSTITUT,
M^e GUYLAINE CHAMPOUX**